

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7885
15 mai 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 MAI 1967, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA SYRIE

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la dernière en date d'une série de propos belliqueux tenus par le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères d'Israël, propos qui équivalent en fait à une déclaration d'intentions touchant le déclenchement d'opérations de grande envergure contre la Syrie. Le langage utilisé, l'insistance que l'on met à taxer encore et toujours la Syrie d'incidents dont elle n'est pas responsable, les prétextes suscités pour justifier une nouvelle agression, sont autant d'indices permettant de conclure, fort des récentes leçons de l'histoire, qu'un nouveau Suez est en préparation.

Comme si c'était pour renchérir sur ces déclarations belliqueuses et pour les confirmer, le représentant d'Israël, feignant de répondre à ma lettre du 28 avril 1967 (S/7863), conclut en proférant les mêmes menaces à l'adresse de la Syrie et en invoquant le droit de légitime défense pour camoufler les véritables intentions agressives des autorités de son pays. Tout le reste de la lettre n'est qu'un tissu d'assertions déformant les faits et n'ayant d'autre but que de dissimuler la culpabilité d'Israël et son mépris des résolutions du Conseil de sécurité. Dans son hypocrisie, le représentant d'Israël va jusqu'à parler de terres en litige dans la zone D, comme s'il nourrissait l'illusion que l'opinion mondiale finira par oublier que, s'il existe des terres en litige, c'est en raison des agressions répétées d'Israël dans la zone D depuis 1949, et que ces agressions - confirmées par les rapports consécutifs du Chef d'état-major de l'ONUUST - constituaient de flagrantes violations des différentes résolutions du Conseil de sécurité.

Cette attitude des autorités israéliennes n'est nullement fortuite et n'est pas davantage motivée - comme on cherche à le faire croire - par de prétendues activités de guérilla le long de la ligne de démarcation. Elle ne fait qu'exprimer la nature du rôle de provocation directe qui est dévolu à Israël dans le cadre d'une vaste conspiration dirigée et financée par la Central Intelligence Agency des Etats-Unis d'Amérique, encouragée par les forces réactionnaires dans la région et dirigée contre le régime progressiste de la République arabe syrienne, du fait qu'il est résolu à éliminer l'injustice sociale, les intérêts impérialistes et l'exploitation coloniale.

En réalité, l'on ne manque pas d'invoquer le prétexte d'activités dites de guérilla chaque fois que l'on prépare une agression. L'inanité de ce prétexte tombe sous le sens. La Syrie, comme on l'a mainte et mainte fois répété, n'est pas responsable des activités des Arabes de Palestine dispersés à travers une région qui s'étend de Gaza au sud jusqu'au Liban au nord. Il ne lui est pas davantage possible et il ne lui appartient pas de s'opposer à ces activités, ou de protéger des lignes de démarcation qui s'étendent tout au long des frontières de plusieurs Etats - et non d'un seul Etat. On compte un million de Palestiniens rien que sur la rive orientale. Des centaines de milliers de réfugiés vivent également dans d'autres Etats arabes. Il est paradoxal de demander à la Syrie qu'elle contrôle toutes ces lignes de démarcation au moment même où le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, qui dispose pourtant d'une armée d'un demi-million d'hommes, se déclare solennellement hors d'état de contrôler les frontières du Viet-Nam du Sud. Au demeurant, qu'est-ce qui autorise à attendre de la Syrie qu'elle entrave les efforts déployés par 2 millions d'Arabes de Palestine pour réaliser le droit à l'autodétermination qui leur a été reconnu par la Charte des Nations Unies?

Les sinistres desseins de ceux qui conspirent contre la Syrie ressortent nettement des conclusions auxquelles est parvenu le correspondant du New York Times (voir le New York Times du samedi 13 mai, première page, cinquième colonne). Dans une dépêche de Tel-Aviv, ce correspondant écrit sans fard que "certains dirigeants israéliens ont décidé que l'emploi de la force contre la Syrie pourrait bien être la seule façon de mettre fin à la vague croissante de terrorisme." Or, ce correspondant omet de dire que la décision de recourir à la force n'a pas été motivée par tel ou tel incident qui se serait produit dans la zone D - incidents

sur lesquels, d'ailleurs, les organismes internationaux sont habilités à statuer - mais fait partie du rôle de servile exécutant dévolu à Israël.

Les conspirateurs imaginent le moment venu, avec la sixième flotte des Etats-Unis qui croise aux alentours et les fiévreuses intrigues réactionnaires qui atteignent leur paroxysme dans la région, pour porter un coup contre le régime syrien. Ils espèrent que ce coup "aurait une puissance de choc considérable mais serait de courte durée", comme l'écrit le correspondant déjà cité du New York Times.

Il est de notre devoir d'affirmer, ici même et maintenant, que de tels "coups" ne resteraient en aucun cas localisés et qu'ils feraient à coup sûr éclater l'incendie dans toute la région. De même, nous avons le devoir solennel d'appeler d'urgence l'attention du Conseil de sécurité sur cette situation explosive, car, après tout, le maintien de la paix et de la sécurité internationales est la responsabilité principale du Conseil et pratiquement sa raison d'être.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
Syrie auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) George J. TOMSH

